



## AUTORISATION DE DIVULGUER DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada, nous sommes obligés de protéger les renseignements personnels des demandeurs contre toute divulgation non autorisée. Avant de divulguer à quiconque les renseignements personnels concernant un demandeur, nous devons obtenir le consentement écrit du demandeur en question.

Le demandeur doit remplir et signer le formulaire de consentement ci-joint (VRAB 40).

### ASSUREZ-VOUS DE SPÉCIFIER EN DÉTAIL :

- La personne à qui vous désirez permettre la divulgation de vos renseignements personnels; et
- Les renseignements dont vous autorisez la divulgation.

### VEUILLEZ NOTER CE QUI SUIT :

1. Cette autorisation est valide pour une période d'un an à partir de la date de signature.
2. Cette autorisation ne permet pas à la personne nommée de demander des changements au compte d'Anciens Combattants Canada (ACC) (p. ex., changement d'adresse).
3. Si vous ne désirez plus que cette personne ait accès à vos renseignements personnels, vous devez en avvertir le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA) par écrit.

Veillez retourner le formulaire dûment rempli et signé dans l'enveloppe fournie.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le TACRA au numéro de téléphone suivant : 1-877-368-0859 (Français)



## AUTORISATION DE DIVULGUER DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme  
générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Protégé une fois rempli.

N° de dossier de l'AC :	N° matricule :
Nom de famille :	Prénoms :

Par la présente, j'autorise le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)  
(TACRA) à divulguer les renseignements suivants contenus dans mes dossiers du  
ministère des Anciens Combattants à :

Nom :	
Adresse :	N° de téléphone :

Précisez les détails des renseignements autorisés aux fins de divulgation :

--

### Déclaration sur la protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels que vous fournissez sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les renseignements sont recueillis dans le but d'administrer le programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA). La divulgation de vos renseignements personnels est tout à fait volontaire et il n'y a aucune conséquence juridique. Toutefois, le fait de ne pas fournir tous les renseignements voulus pourrait occasionner un retard administratif.

Une fois rempli et signé, les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire sont destinés uniquement à l'usage interne à Anciens Combattants. Ces renseignements sont protégés contre toute divulgation non autorisée en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Vous avez le droit d'avoir accès à vos renseignements personnels et de demander des modifications ou des ajouts.

Les renseignements personnels recueillis par le TACRA sont décrits dans les fichiers de renseignements personnels TACRA PPU 080 et/ou PPU 095 des publications fédérales Info Source.

Pour de plus amples renseignements au sujet de votre droit d'accès, veuillez communiquer avec le Bureau du coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels du TACRA, C.P. 9900, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 8V7.

Cette autorisation est valide pour une période d'un an à partir de la date de signature.

Signature du demandeur/de l'appelant :	Date :  (aaaa-mm-jj)
--	----------------------------